

ORSAN

Ensemble, préservons
la beauté de notre village ! 

Pour un
village propre,
vivant et
préservé !


JOURNÉE NETTOYAGE de la nature

à **ORSAN**



SAMEDI
26 SEPTEMBRE 2026



RDV À 8H30
Dans la cour de la
salle des mariages



OUVERT À TOUS :
petits et grands, familles,
associations, habitants...



GANTS FOURNIS
par la mairie !



PRÉVOYEZ : bouteille d'eau,
chaussures adaptées
et bonne humeur !



LE MATÉRIEL DE COLLECTE
SERA FOURNI SUR PLACE.

**INSCRIVEZ-VOUS
DÈS MAINTENANT !**

Pour mieux organiser
la journée, merci de vous
inscrire à l'avance.

**AGISSONS
ENSEMBLE**




UN MOMENT DE PARTAGE CONVIVIAL
en fin de matinée pour tous les participants ! 



**ORSAN
GARD**

Inscriptions & infos :

☎ 04 66 90 14 09

🌐 www.orsan.fr

📍 ORSAN

Organisée par votre équipe municipale
mobilisée pour notre cadre de vie.

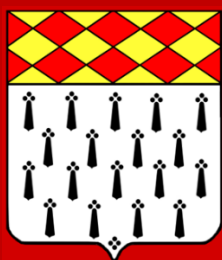
Merci à tous ! 

Bulletin d'information n°75
Juillet 2026



Sommaire

Le mot du maire	Page 2
Etat civil	Page 3
Agenda	Page 3
Municipalité	Page 4
Budget	Page 8
Commémorations	Page 9
Actualités	Page 10
Associations	Page 14
Ecole	Page 22
Divers	Page 23
Pratique/Service public	Page 27



Orsannaises, Orsannais,

Le mandat de maire est sans doute le plus beau de tous. Il est incarné, concret, profondément ancré dans le quotidien, et résolument tourné vers l'avenir. Le maire est un habitant parmi les habitants, mandaté par eux, et qui peut agir pour eux comme aucun autre mandat ne le permet. Cette proximité fait la richesse de notre fonction, mais elle en souligne également toute l'exigence. C'est dans cet état d'esprit que j'envisage ce nouveau mandat qui m'a été confié.

Car être maire, c'est aussi exercer un mandat particulièrement prenant. Quotidiennement, nous sommes amenés à prendre de nombreuses décisions dans un environnement juridico-administratif complexe, avec des marges de manœuvre budgétaires souvent réduites. C'est également une responsabilité qui nous expose personnellement et qui requiert un engagement constant.

Je tiens à adresser mes plus chaleureux remerciements à l'ensemble des électeurs pour la confiance qu'ils m'ont renouvelée. Cette confiance m'honore et m'oblige. Soyez assurés que mon engagement restera le même, au service de chacune et chacun d'entre vous.

Je remercie également la nouvelle équipe municipale qui s'est déjà mise au travail depuis plusieurs semaines. Leur implication et leur dynamisme sont essentiels pour mener à bien les projets de notre commune.

Le budget 2026, voté en avril dernier, s'inscrit dans la continuité de notre gestion responsable. Cette année encore, et comme les années précédentes, il sera mis en œuvre sans augmentation de la fiscalité locale.

Je souhaite aussi remercier chaleureusement l'ensemble des associations pour les manifestations déjà organisées et celles à venir, qui contribuent pleinement à la vitalité et au dynamisme de notre territoire.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été et une excellente lecture de ce magazine municipal.

Votre Maire
Bernard DUCROS



Etat civil

MARIAGES :

- Michaël TOULOTTE avec Albane GUILLARD
- Florian ARTOLA avec Sophie MAYARD
- Matthieu CHARAT avec Clara PRIM

NAISSANCES :

- Blanche LECERF
- Andréa CANAVERO
- Alice GAS

PACS :

- Guillaume MARTIN avec Mélissa BALDASSARRE
- Philippe CARICHON avec Stéphanie DEROSIAUX

DECES :

- Denis LEPERS
- Gilbert BARBIER
- Joëlle DIVOL née BESSET
- Gérard MÉGE
- Roland REDON

HORAIRES D'ETE DE LA MAIRIE

À l'occasion de la période estivale, les horaires d'ouverture de la mairie sont modifiés.

Du 6 juillet au 31 août 2026

- Lundi : 9h à 12h - 14h à 17h30
- Mardi : Fermé - 14h à 17h30
- Mercredi : 9h à 12h – Fermé
- Jeudi : 9h à 12h - 14h à 17h30
- Vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h30

FERMETURE MAIRIE ET AGENCE POSTALE DU 17 AU 21 AOÛT

Nous vous remercions de votre compréhension et vous invitons à anticiper vos démarches administratives. Toute l'équipe municipale vous souhaite un bel été.

Agenda

- Forum des associations : samedi 5 septembre 2026
- Rentrée des classes : mardi 1^{er} septembre 2026
- Journée du nettoyage de la nature : samedi 26 septembre 2026
- Commémoration de la fin de la guerre 14/18 : mercredi 11 novembre 2026
- Accueil des nouveaux arrivants : samedi 28 novembre 2026
- Marché de Noël : samedi 5 décembre 2026
- Marché hebdomadaire, tous les samedis matin

Retrouvez tous les détails de ces événements le moment venu sur Panneau Pocket, Facebook ou sur le site internet de la mairie.

Panneau Pocket : Téléchargez l'application gratuitement sur votre téléphone et consultez les informations de la commune et de l'Agglo du Gard Rhodanien.



BERNARD DUCROS REELU MAIRE D'ORSAN

À la suite des élections municipales du 15 mars 2026, le nouveau conseil municipal d'Orsan s'est réuni le vendredi 20 mars afin de procéder à l'élection du maire et de ses adjoints.

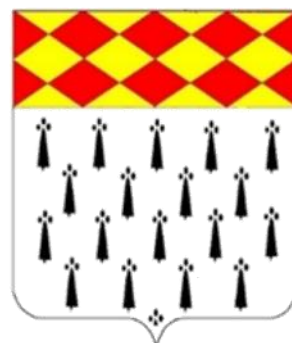
À l'unanimité des membres du conseil municipal, Bernard Ducros a été reconduit dans ses fonctions de maire d'Orsan pour un nouveau mandat.

Le conseil a ensuite procédé à l'élection des adjoints au maire. Ont été désignés : Régis Ponsero, premier adjoint ; Cathy Rinchand, deuxième adjointe ; Vincent Champetier, troisième adjoint.

À l'issue de cette séance d'installation, Bernard Ducros a tenu à remercier chaleureusement les élus pour leur confiance ainsi que les nombreux habitants présents pour assister à cette cérémonie républicaine.



Bernard DUCROS, Maire



Régis PONSERO, 1^{re} Adjoint

En charge des travaux, équipements, espaces publics, services techniques



Cathy RINCHAND, 2^{ème} adjoint

En charge des affaires sociales, gestion bibliothèque, embellissement du village



Vincent CHAMPETIER, 3^{ème} adjoint

En charge des finances, urbanisme police municipale, obligation légale de débroussaillage



Bernard ASSENAT
Conseiller délégué



Hervé BONNEMAIS
Conseiller délégué



Josiane BREYSSE
Conseillère municipale



Bertrand ROUMEAS
Conseiller municipal



Cécilia CHAROUSSET
Conseillère municipale



Philippe SERMET
Conseiller municipal



Dolorès CHIRON
Conseillère municipale



Claudine LAROZAS
Conseillère municipale



Albane GUILLARD TOULOTTE
Conseillère municipale



Vincent TEISSIER
Conseiller municipal



Sandrine SERMET
Conseillère municipale

CEREMONIE DES VŒUX 2026

Vendredi 16 janvier, Bernard Ducros a présenté ses vœux pour l'année 2026 devant une assemblée nombreuse, entouré des membres du conseil municipal.

Après avoir adressé ses vœux et remercié l'ensemble des participants, le maire a tenu à exprimer sa reconnaissance à tous les acteurs de la vie communale : services municipaux, associations, commerçants, artisans, viticulteurs, ainsi qu'aux nouveaux habitants, qui contribuent activement au dynamisme de la commune.



La cérémonie a également été marquée par la présentation de l'ouvrage « Si Orsan m'était conté » par son auteur, Grégory Viguié.



À l'issue de la cérémonie, les participants ont été conviés à partager un apéritif offert par la municipalité dans une ambiance conviviale.

UNE PAGE SE TOURNE, UNE AUTRE S'ECRIT



Après plus de vingt-quatre années au service de notre commune, Henriette a fait valoir ses droits à la retraite.

Entrée à la mairie en 2002, elle a consacré une grande partie de sa vie professionnelle au service des habitants, avec un engagement constant, un grand sens du devoir et un professionnalisme unanimement reconnu. Au fil des années, elle est devenue un visage familier et apprécié de tous, tant par ses collègues que par les administrés qu'elle a toujours accueillis avec sérieux, disponibilité et bienveillance.

Pour l'équipe municipale, et tout particulièrement pour les deux maires, Jean Pierre Charre puis Bernard Ducros avec lesquels elle a travaillé en étroite collaboration, Henriette a toujours été une collaboratrice de confiance, faisant preuve d'une loyauté exemplaire et d'une parfaite connaissance du fonctionnement de notre collectivité. Son expérience, sa mémoire des dossiers et son dévouement laisseront un souvenir durable au sein de la mairie.

Si le départ d'Henriette marque la fin d'un long parcours professionnel, il s'accompagne également de l'arrivée d'un nouveau visage.

Nous avons le plaisir d'accueillir Justine Favand, chusclanaise, qui rejoint notre équipe administrative. Forte d'une expérience de plus de dix années au sein de la mairie de Montfaucon, où elle exerçait jusqu'à présent, Justine mettra désormais ses compétences, son savoir-faire et son expérience au service de notre commune et de ses habitants.

Ainsi, tandis qu'Henriette ouvre un nouveau chapitre de sa vie, Justine débute une nouvelle aventure professionnelle à nos côtés.

Au nom du conseil municipal et de l'ensemble du personnel communal, nous adressons à Henriette nos plus sincères remerciements pour toutes ces années de service et lui souhaitons une retraite longue, heureuse et pleinement méritée.

Nous souhaitons également la bienvenue à Justine et lui adressons tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.



BUDGET PRIMITIF 2026

Le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance du mois d'avril dernier, le budget primitif de notre commune pour l'année 2026. Ce budget constitue la feuille de route financière de la municipalité. Il traduit les orientations que nous avons choisies afin de répondre aux besoins des habitants, de préserver la qualité des services publics et de préparer l'avenir de notre commune.

Comme chaque année, le budget se compose de deux grandes sections. La première est la section de fonctionnement, qui permet d'assurer le quotidien de la commune : entretien des bâtiments et des espaces publics, fonctionnement des écoles, dépenses de personnel, énergie, fournitures, soutien aux associations, services à la population, etc. Pour 2026, cette section s'équilibre à 1 689 558 € en recettes et en dépenses.

La seconde est la section d'investissement, qui concerne les projets destinés à améliorer durablement notre cadre de vie : travaux sur les bâtiments communaux, voirie, équipements, aménagements, acquisitions de matériel ou encore opérations de rénovation et de modernisation. Cette section s'équilibre à 1 918 609 € en recettes et en dépenses.

Le budget 2026 a été élaboré avec beaucoup de sérieux et de prudence. Dans un contexte économique qui demeure incertain, marqué par l'évolution des coûts de l'énergie, des matières premières et par une hausse prévisible des dépenses de fonctionnement, il est indispensable d'anticiper les aléas tout en garantissant la stabilité financière de notre collectivité.

Cette augmentation attendue des dépenses de fonctionnement, liée notamment à l'inflation, à l'évolution des charges courantes et aux obligations qui s'imposent aux collectivités, renforce la nécessité d'une gestion rigoureuse et responsable de nos finances.

Notre gestion repose depuis plusieurs années sur un principe simple : dépenser avec discernement, maîtriser les charges de fonctionnement, rechercher toutes les aides et subventions possibles pour financer nos projets et investir de manière raisonnée, sans compromettre les finances de demain. Cette rigueur budgétaire nous permet de poursuivre les investissements nécessaires tout en préservant les grands équilibres financiers de la commune.

C'est dans cet esprit que le Conseil municipal a également fait le choix, cette année encore, **de ne pas augmenter les taux des impôts locaux**. Nous sommes pleinement conscients des contraintes que connaissent de nombreux foyers et nous souhaitons, à notre échelle, contribuer au maintien du pouvoir d'achat des ménages. Cette décision est le fruit d'une gestion responsable, qui permet de concilier équilibre budgétaire, qualité des services rendus et maîtrise de la fiscalité locale.

Ce budget reflète enfin une volonté constante : agir dans l'intérêt général, répondre aux attentes des habitants et préparer l'avenir avec responsabilité. Chaque euro engagé est pensé pour être utile à la collectivité, améliorer le quotidien de chacun et accompagner le développement harmonieux de notre commune.

Nous continuerons tout au long de l'année à conduire nos actions avec le même souci de transparence, de proximité et de bonne gestion, afin de préserver la qualité de vie qui fait la richesse de notre commune.

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR ET DE RECUEILLEMENT A LA MÉMOIRE DES VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC

Jeudi 19 mars, a eu lieu l'hommage aux victimes civiles et militaires tombées durant la Guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie.

Après la dépose d'une gerbe au pied du monument aux morts, la lecture des messages de la FNACA et du ministre des Armées a rappelé le devoir de mémoire et l'importance de transmettre l'histoire de ces conflits aux générations futures.

La cérémonie s'est terminée par une minute de silence en hommage à tous ceux qui ont perdu la vie.



COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Vendredi 8 mai, c'est un public nombreux qui a participé à la cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945. Le rassemblement s'est déroulé dans un premier temps au square Joseph R. Rosar, avant de se poursuivre devant le monument aux morts.

Après le traditionnel dépôt de gerbe au pied du monument aux morts, l'assemblée a observé une minute de silence en hommage aux combattants et aux victimes de la guerre.

Bernard Ducros, maire d'Orsan, a ensuite donné lecture du message officiel de Catherine Vautrin, ministre des Armées, avant que la cérémonie ne se clôture avec l'interprétation du Chant du Départ et de La Marseillaise par l'Ensemble Vocal Amadeus.



REPAS DES AÎNÉS

Samedi 10 janvier, 140 convives se sont réunis à l'occasion du traditionnel repas des aînés, organisé conjointement par le CCAS et la municipalité.

Après les vœux de Bernard Ducros, maire d'Orsan, les participants ont apprécié le délicieux repas préparé par le restaurant La Soleïade.

L'après-midi, animé par l'orchestre Texto, a offert à nos aînés un moment de retrouvailles placé sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

La municipalité adresse ses sincères remerciements aux membres du CCAS, ainsi qu'à l'association Mil'idées pour la décoration soignée des tables.



SPORT – LES JEUNES ORSANNAIS ASSURENT LA RELEVÉ

RUGBY – Challenge Fédéral Occitanie M14

Dimanche 31 mai à Castres, trois jeunes Orsannais, membres de l'équipe M14 du Rugby Club Bagnols Marcoules (RCBM), ont brillamment remporté le Challenge Fédéral Occitanie.

Toutes nos félicitations à Mathis Pantoustier, Raphaël Couston et Leïlo Chabal, ainsi qu'à l'ensemble de leurs coéquipiers, pour cette magnifique performance. Ils deviennent ainsi la 1ère équipe du RCBM à remporter ce challenge.



TENNIS – Trois jeunes Orsannais(es) en finale des championnats du Gard

Samedi 6 juin, lors des championnats du Gard, trois jeunes Orsannais(es), membres du Tennis Club d'Orsan et engagés sous les couleurs du Bagnols Tennis Gard Rhodanien, se sont particulièrement illustrés en finale.

- Victoire 3-0 contre le TC Rodilhan pour l'équipe garçons 8-10 ans avec 2 victoires de Naël BOUDAUD en simple avec une perf à 30/3 et en double,
- Victoire de 2-1 contre le TC de St Genies de Malgoires pour l'équipe filles 15-18 ans avec une victoire en simple pour Clémence RIEU VERDIER qui a également remporté le double décisif associée à Julie CHEVALIER.



CIMETIERE

Dans le cadre de la reprise des concessions abandonnées et de la réorganisation de l'ancien cimetière, la municipalité a procédé à l'installation d'un nouveau colombarium.

Ce nouvel équipement propose des cases de différentes capacités afin de répondre aux besoins des familles, ainsi que quatre cavurnes enterrées destinées à accueillir les urnes funéraires dans un espace de recueillement adapté.

Ces nouveaux emplacements seront prochainement disponibles à la vente. Pour tout renseignement complémentaire, les administrés sont invités à contacter la mairie.



CHANTIERS DE REINSERTION

Comme chaque année, la municipalité fait appel à l'association « Le Passe Muraille » pour réaliser deux opérations de débroussaillage : le fossé de la Braise et la colline de la Pise.

La municipalité tient à adresser ses sincères remerciements à Monsieur Landolfi ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe de l'association « Le Passe Muraille » pour la qualité du travail réalisé sur ces deux chantiers communaux. Leur professionnalisme, leur engagement et le soin apporté à l'exécution des travaux contribuent à l'entretien et à la valorisation de notre patrimoine communal.

www.lepassemuraille.org/accompagner-le-retour-a-lemploi/



TRAVAUX DE MODERNISATION SUR LA RIVE DROITE DU RHONE

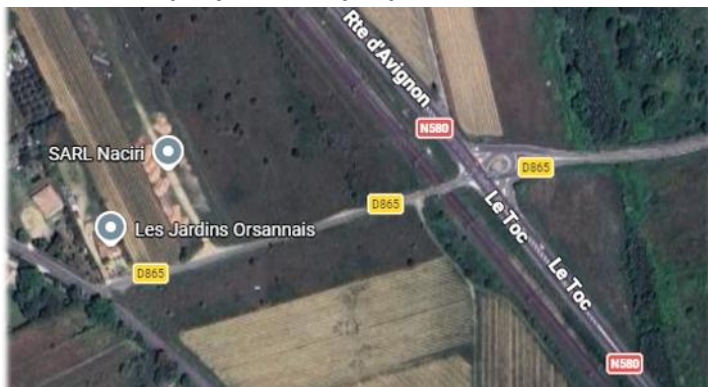
SNCF Réseau réalise la modernisation des voies ferrées entre Bourg-Saint-Andéol et Saint-Gervasy, sur la Rive droite du Rhône du 17 août 2026 au 2 août 2027. Pour ce chantier d'envergure, des moyens exceptionnels sont déployés : un train usine réalisera un renouvellement industrialisé de l'infrastructure afin d'améliorer durablement la performance de la ligne.

Dans le cadre de ces travaux :

- le **passage à niveau n°29** situé à Bagnols sur Cèze sur la D121, sera fermé en continu **du 14/09/26 au 16/10/26 et du 18/01/27 au 19/02/27**.



- le **passage à niveau n°31** situé à Orsan sur la D865, sera fermé en continu **du 21/09/26 au 23/10/26 et du 25/01/27 au 19/02/27**.



- le **passage à niveau n°34** situé à Laudun l'Ardoise sur la D138, sera fermé en continu **du 21/09/26 au 23/10/26 et du 25/01/27 au 26/02/27**.



Des panneaux d'information seront positionnés au droit des passages à niveau, 10 jours avant le début de la fermeture et un itinéraire de déviation sera mis en place.

Plus d'informations sur <https://www.sncf-reseau.com/fr/travaux/occitanie/travaux-modernisation-sur-rive-droite-rhone>

CLUB DE PEINTURE

Nous nous retrouvons chaque jeudi après-midi au premier étage de la salle Van Gogh de la maison des associations de 14h à 17h. Vous pouvez aussi venir avec vos ouvrages pour partager un bon moment ensemble. Le bureau



ASSOCIATION AMAND BODY K



Une année de partage avec l'association Amand Body K

Cette année encore, l'association Amand Body K a proposé des moments sportifs placés sous le signe de la convivialité, du partage et du bien-être. Les cours de karaté femmes débutantes ont lieu tous les lundis et vendredis de 12h30 à 13h30.

Ces séances permettent de découvrir le karaté dans une ambiance détendue, accessible à toutes, avec de beaux moments d'échange et de bonne humeur.

L'association propose également des cours de Body Karaté Fitness tous les jeudis 19h30 à 20h30 : une heure de cardio en musique, rythmée et dynamique, idéale pour évacuer le stress en enchaînant techniques de karaté, mouvements fitness et travail en musique.

Une année riche en sport, en énergie et en convivialité !





TENNIS CLUB D'ORSAN : UN BILAN 2025-2026 EXCEPTIONNEL !

La saison 2025-2026 marquant les 40 ans d'existence du club s'est terminée on ne peut mieux. Une école de tennis en très bonne santé, l'organisation du Tournoi Doubles Intervillages, la participation du TCO au 1^{er} mai en collaboration avec les autres associations du Village, des victoires sportives au niveau départemental pour 3 jeunes du club et une très belle édition du Tournoi Interne des enfants ce 13 Juin !!!





LES WEEK-ENDS HISTORIQUES D'ORSAN

Après les 4 éditions passées, il nous fallait innover. C'est pour cela que les 6 et 7 juin 2026 ont eu lieu les premiers week-ends historiques d'Orsan multi-époques.

Le vendredi après-midi nous sommes intervenus auprès des élèves de CM1 et CM2 de l'école, qui ont été très intéressés par les uniformes et les commentaires des participants.

Près de 140 reconstituteurs avaient fait le déplacement, parmi eux des Espagnols qui nous ont fait l'amitié d'être des nôtres.

Toutes les époques marquantes de notre histoire étaient représentées. Des Romains aux chevaliers du Moyen Age, de la Renaissance, avec entre autres l'Académie d'escrime médiévale créée par un enfant du pays Gilles Martinez, qui a présenté des démonstrations de combats, mais aussi une conférence sur ce sujet.



Une évocation de la Reine Catherine de Médicis et sa cour, ainsi que la présence de Napoléon Bonaparte ont donné encore plus de prestige à cette manifestation.

La marine du 1er Empire avec ses salves de canon et de tirs de mousquets, les Poilus de la Grande Guerre, les parachutistes Français, Canadiens, Anglais, Australiens, les forces Soviétiques, et même un officier Japonais étaient aussi présents, ainsi que le 9eme Régiment de Zouaves assurant la sécurité à l'entrée du camp avec leur détecteur de métaux « filtrant » les visiteurs pour la plus grande surprise des enfants.



De très belles rencontres, une immense sympathie émanant de tous ces passionnés, des tenues magnifiques. Le temps lui aussi était de la partie. Un impressionnant défilé le dimanche accompagné par le groupe musical médiéval Algard.

Le samedi une agréable soirée animée par Ricoune, et la peña les Astres aux notes.

La seule ombre au tableau est le manque de public.

En effet malgré une communication importante par affichage, radio, articles de journaux, réseaux sociaux etc....celui-ci n'était pas au rendez-vous. Notamment la population du village à qui ces week-ends sont dédiés en priorité, n'a fait acte de présence qu'en tout petit nombre.

C'est à regretter, car la pérennité d'une telle manifestation tient surtout à la participation du public.

J'espère, ainsi que toute l'équipe de bénévoles qui a œuvré toute l'année pour présenter un événement de cette qualité, pourra pérenniser cet événement culturel qui faisait défaut à notre village.

Nous vous donnons rendez-vous pour une « éventuelle » édition 2027.

Le président

Guy MARIGNANE



COMITE DES FETES D'ORSAN

Cette année encore l'équipe du comité des fêtes reprend du service pour animer le village et vous divertir, avec un petit changement de président Léo Dirollo a cédé sa place à Adrien Limata.

Nous serons ravis de vous accueillir dans la cour de l'école libre, rue des Tavans et dans le stade, pour notre traditionnelle Fête du village, qui aura lieu du 3 au 6 juillet 2026, l'entrée sera gratuite.

Les soirées bodegas seront animées par D.J. Malcro sonorisation, avec une restauration sur place.

Il y aura des châteaux gonflables avec des jeux d'eau pour les tout petits ; des manifestations taurines ; des concours de belotte ; un concours de pétanque ; des olympiades avec des épreuves à l'ancienne ; un repas familial dimanche midi où vous pourrez, sur inscription, pour 15 € déguster : un Rougail saucisses-riz-fromage-mousse au chocolat ; venez nombreux en famille entre amis ou entre voisins ; et une soirée penas avec Occimusic et la pena du midi.

La grande nouveauté cette année, un loto sera prévu samedi 16 h ; alors venez gagner de super lots d'une valeur de 50 € minimum pour une quine et de 200 € minimum pour le carton plein (avec 2 € le carton et 10 € les 6 cartons).

Retenez aussi ces dates, où nous organiserons :

- Début septembre ; une soirée cinéma en plein air sur le stade où nous vous demanderons de mener votre chaise ou transat pour assister à la projection ; une buvette et restauration sur place seront prévus.
- Le 8 novembre 2026 ; Un Grand LOTO à la salle des fêtes est prévu, avec des lots d'exception.
- Le 5 décembre 2026 ; notre traditionnel Marché de Noël avec nos nombreux exposants ; un atelier maquillage pour les enfants ; évidemment le père Noël sera présent et heureux d'accueillir les petits ; et enfin nous finirons l'année par notre grand feu d'artifice du comité des fêtes d'Orsan.

Dans l'attente de vous voir lors de nos manifestations ; avec une bonne ambiance Orsannaise celle du notre village ; ambiance amicale ; nous vous souhaitons de passer de bonnes vacances d'été et vous attendons à la rentrée, prêt à vous divertir.

Le Comité des fêtes d'Orsan

LES CHEVEUX ARGENTES

1A, Place des Ecoles ORSAN

L'année 2026 a débuté par l'assemblée générale du club.

Un nouveau bureau a été constitué, suivi du partage de la galette des rois.

Au programme de cette année deux lotos par mois le lundi, ouvert à tous, adhérents du club ou sympathisants, suivi d'un petit goûter.

Belote le lundi (Sauf les jours de loto) et le mardi, goûter inclus ; Les concours de belote prévus ne peuvent se dérouler par manque de participants. Appel aux amateurs.

Le samedi 07 mars a eu lieu la paëlla au centre socio culturel en présence d'une cinquantaine de personnes.

Le lundi 29 juin une sortie aux Saintes Maries de la Mer est prévue.

Juillet et Aout le club fonctionnera aux jours et horaires habituels pour les joueurs de cartes uniquement.

Les lotos reprendront à partir du Lundi 07 Septembre.

Le samedi 21 novembre le repas d'automne en cours d'élaboration, aura lieu au centre socio -culturel

Bon été à tous



ASSOCIATION « YOGA POUR TOUS »

L'association "yoga pour tous" remercie les adhérentes pour cette année.

1000 mercis de répondre présente chaque lundi et ce depuis 14 ans.

C'est toujours un grand plaisir de venir donner les cours dans mon village natal.

Pour les personnes qui se questionnent, ont envie de venir voir et que vous voulez retrouver de la souplesse, une respiration ample, avoir des outils pour débloquer vos tensions, n'hésitez à venir essayer.

Le yoga est une méthode qui vise à vous unir dans vos différents aspects : tant sur le plan physique que mental.

Les exercices corporels visent à assouplir le corps. Ce travail postural alliera fermeté et légèreté.

Le souffle aide à faire circuler l'énergie vitale dans le corps.

Les cours sont destinés aux femmes et aux hommes à partir de 15 ans.

Les cours reprendront le lundi 14 septembre 2026.

Les cours ont lieu le lundi soir de 18h30 à 19h30 à la Maison des Associations d'Orsan sont assurés par Sandra Leconte qui exerce le yoga depuis 2007.

Diplômée de l'institut français de yoga et du Krishnamacharya Healing and Yoga Fondation.

Pour toutes informations : Sandra 06.77.08.65.34

Bonnes vacances d'été.

Sandra Saury Leconte



CLUB TAURIN LOU CESAR

Les manifestations organisées par le club taurin Lou César connaissent une nouvelle fois un beau succès en ce début de saison.

Les festivités ont débuté lors du week-end de Pâques avec une formule inédite étendue sur deux journées.



Cette nouveauté a été très appréciée du public, qui a répondu présent dans une ambiance conviviale et festive. Le traditionnel rendez-vous du 1er mai a également tenu toutes ses promesses. Comme chaque année, de nombreux participants se sont retrouvés dans la célèbre avenue des Tavans pour partager ce moment incontournable de la vie locale.



La saison est loin d'être terminée : le club taurin Lou César prépare encore des manifestations qui viendront rythmer la fin d'année.





ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ORSAN

Journal de l'APE – Retour sur une année d'animations et de solidarité

L'APE, un acteur incontournable de la vie scolaire

L'Association des Parents d'Élèves (APE) continue de jouer un rôle essentiel dans la vie de notre village, en organisant des événements conviviaux et en soutenant les projets éducatifs des enfants. Grâce à l'implication des parents et des bénévoles, nous avons pu proposer des moments festifs tout au long de l'année et récolter des fonds pour financer les activités scolaires.

Un loto placé sous le signe de la convivialité

Le 8 février dernier, l'APE a organisé son traditionnel loto, un rendez-vous toujours très attendu par les habitants. Dans une ambiance chaleureuse et festive, de nombreux participants se sont retrouvés pour tenter leur chance. Entre rires, suspense et lots variés, cette après-midi a permis de renforcer les liens entre parents, enfants et villageois, tout en soutenant l'APE dans ses projets. Nous remercions encore les commerçants et les professionnels d'Orsan et d'ailleurs pour leurs dons.



Carnaval : musique, confettis et soirée printanière

Le carnaval a une nouvelle fois animé les rues du village dans une explosion de couleurs, de musique et de confettis. Petits et grands ont défilé dans la bonne humeur avant de se retrouver dans la cour de la salle des fêtes pour prolonger les festivités. La soirée a permis aux participants de profiter d'un espace de restauration proposant boissons et gourmandises. Le beau temps printanier, particulièrement clément cette année, a largement contribué à la réussite de cet événement festif.



Cette année, l'APE a participé au traditionnel 1er mai d'Orsan en assurant la vente de boissons. Cette action a été menée en coopération avec les autres associations du village, illustrant parfaitement l'esprit d'entraide et de solidarité qui anime la vie associative orsanaise. Cette collaboration a contribué au succès de cette manifestation emblématique.

Fête de l'école

La fête de l'école s'est déroulée le 26 juin. Après le spectacle préparé avec enthousiasme par les maîtresses et les enfants, la soirée s'est poursuivie dans une ambiance estivale sur le thème « été, camping et bonne humeur ». Jeux, animations, musiques ont rythmé cette soirée.

Un soutien concret aux projets des élèves

Tout au long de l'année, l'APE participe activement au financement de nombreuses actions en faveur des élèves de l'école d'Orsan. À l'occasion de Noël, l'association a financé une séance de cinéma et offert un livre à chaque enfant en collaboration avec le Père Noël. Elle a également pris en charge les goûters de Noël, du carnaval et de la fin d'année. La visite du collège pour les futurs élèves de 6e a été payée par l'APE. Enfin, elle a financé les entrées de la sortie scolaire de fin d'année à la grotte de Saint-Marcel-d'Ardèche pour les quatre classes de l'école, le 2 juin 2026, pour un montant total de 1300€. L'ensemble des actions contribue à améliorer le quotidien des élèves et permettra également de participer au financement de la future classe verte prévue pour l'année scolaire 2026-2027.

Si vous souhaitez vous investir davantage pour soutenir l'école et l'APE, n'hésitez pas à rejoindre l'association ou à participer à ses projets. Ensemble, nous pouvons continuer à offrir à nos enfants une école vivante et pleine de surprises !

Tous les membres de l'APE vous souhaitent un bel été !

Pour nous contacter :

Orsan.ape@gmail.com

Ou via la page Facebook A.P.E Orsan Officiel



ENSEMBLE VOCAL AMADEUS ORSAN

L'ensemble vocal Amadeus d'Orsan a clôturé cette année musicale par son traditionnel concert annuel, donné à l'église du village sous la direction de sa cheffe de chœur, Anaïs Gaud, avec la participation de la chorale « Les Voix d'ensemble » de Saint-Géniès-de-Comolas.

Au fil des mois, les choristes ont multiplié les rendez-vous musicaux et les engagements locaux. Invités par le maire d'Orsan, ils ont ainsi pris part à la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945. Ils ont également partagé la scène avec « Les Voix d'ensemble » lors d'un concert à Saint-Géniès-de-Comolas, avant de participer à une rencontre chorale organisée par l'association Teelgo à la chapelle de Vénéjan.

Par ailleurs, l'ensemble vocal a pris part à une expérience originale en participant, en tant que chœur parmi les spectateurs, à la comédie musicale « L'été où je devais me marier », mise en scène par Anaïs Gaud à Sauveterre.

Pour la période estivale, un stage de chant ouvert à tous est proposé du 1er juillet au 2 septembre. Encadré par Anaïs Gaud, il se déroulera chaque mercredi de 19h00 à 20h30 à la salle des associations, place des écoles à Orsan.

À la rentrée de septembre, l'ensemble vocal invite toutes les personnes intéressées à le rejoindre. Aucune expérience n'est requise, seul le plaisir de chanter compte. Les répétitions ont lieu chaque mercredi de 20h15 à 21h45, dans la même salle. Le répertoire, résolument actuel, fait une large place à la variété française.

Enfin, les choristes tiennent à remercier chaleureusement le maire, Bernard Ducros, ainsi que son équipe municipale pour leur soutien, sans oublier le père Lucien Godo pour la mise à disposition de l'église d'Orsan lors des concerts.

Claude DENOYEL



L'année scolaire 2025-2026 a été bien remplie pour tous les élèves de l'école d'Orsan.

Les enseignantes avaient choisi, pour cette année, le thème « Voyage au pays des artistes ». Tout au long de l'année, les élèves ont pu découvrir des artistes comme Vincent Van Gogh, Vassily Kandinsky, Keith Haring, Andy Warhol, Henri Matisse. Ce projet s'est clôturé par une exposition des productions des élèves au mois de juin, dans la cour de l'école, ouverte à tous.



D'autres moments forts ont également rythmé l'année des élèves.

Le carnaval de l'école a réuni petits et grands dans la cour de l'école maternelle le vendredi 10 avril pour un défilé tout en musique.

Les 4 classes de l'école sont parties en sortie au Pont du Gard le mardi 14 avril. Le matin, elles ont pu profiter de la ludothèque, de la visite du musée ainsi que du visionnage d'un film. L'après-midi, les élèves sont montés sur le Pont du Gard et les plus grands ont randonné dans la garrigue.

Le mardi 2 juin, les 4 classes de l'école sont parties en sortie à la grotte de Saint Marcel en Ardèche. Chaque classe a pu visiter la grotte avec une guide puis a participé à un atelier : fabrication de nichoirs pour les CM1-CM2, peinture avec des pigments pour le GS-CP-CE1-CE2 et fabrication de portes clés en chauve-souris pour les PS-MS. Malgré un temps pluvieux, la journée a été très appréciée de tous.

La fête de l'école a eu lieu le vendredi 26 juin avec le spectacle des élèves puis la soirée organisée par l'APE et les enseignantes.

REMISE DES RECOMPENSES AUX ELEVES DE CM2

Le vendredi 26 juin a eu lieu également la traditionnelle remise des récompenses destinée aux élèves de CM2 qui feront leur entrée en classe de 6^e à la prochaine rentrée scolaire.

Après avoir félicité les enfants ainsi que les enseignants pour le travail accompli tout au long de l'année, Bernard Ducros, accompagné de Cathy Rinchand, a remis aux élèves de Mme Busquet une calculatrice qui leur sera très utile pour la poursuite de leur scolarité au collège.



La rentrée des classes aura lieu le mardi 1^{er} septembre. Pour toute nouvelle inscription, un dossier est à retirer en mairie afin de valider en suite l'admission à l'école.



La municipalité vous invite à participer à une matinée de nettoyage de la nature le samedi 26 septembre. Ensemble, contribuons à préserver notre environnement en ramassant les déchets abandonnés dans les chemins, bois et fossés de la commune.

Rendez-vous à 8h30 dans la cour des mariages, place des Écoles, pour la constitution des équipes. Les gants et sacs de collecte seront fournis.

Habitants, familles et associations, votre participation est essentielle pour protéger notre cadre de vie et les espaces naturels de notre commune.

Nous vous attendons nombreux !

SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2026

RDV À 8H30
Dans la cour de la salle des mariages

OUVERT À TOUS :
petits et grands, familles, associations, habitants...

GANTS FOURNIS
par la mairie !

PRÉVOYEZ : bouteille d'eau, chaussures adaptées et bonne humeur !

LE MATÉRIEL DE COLLECTE
SERA FOURNI SUR PLACE.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !
Pour mieux organiser la journée, merci de vous inscrire à l'avance.

AGISSONS ENSEMBLE

UN MOMENT DE PARTAGE CONVIVIAL
en fin de matinée pour tous les participants !

ORSAN GARD

Inscriptions & infos :
☎ 04 66 90 14 09
🌐 www.orsan.fr
📍 ORSAN

Organisée par votre équipe municipale mobilisée pour notre cadre de vie.
Merci à tous !

CREATION D'UN BISTROT DE PAYS

À la suite de la fermeture de la boulangerie, la municipalité a décidé de redonner vie à ce local commercial en y créant un Bistrot de Pays. Cette réaffectation, approuvée à l'unanimité par le conseil municipal, s'inscrit dans la volonté de renforcer l'attractivité et la convivialité du village.

Après plusieurs semaines de travaux et d'aménagements, l'établissement devrait ouvrir ses portes au cours du quatrième trimestre 2026. Véritable lieu de rencontre intergénérationnel, le bistrot proposera une offre de restauration simple et authentique, privilégiant les produits locaux et de saison, à des tarifs accessibles au plus grand nombre. Les habitants comme les visiteurs pourront y partager un moment convivial autour d'un verre ou d'un repas.



Idéalement situé au cœur du village, ce nouvel espace a vocation à devenir un lieu de vie, d'échanges et d'animation. Des soirées thématiques et des événements réguliers pourront y être organisés : retransmissions d'événements sportifs, concours de pétanque, jeux de société, rencontres culturelles ou encore soirées festives.

Avec ce projet, la commune affirme sa volonté de préserver le dynamisme local et de créer un espace chaleureux favorisant le lien social et la vie collective.





CONTROLE D'ACCES AUX DECHETTERIES

L'Agglomération du Gard Rhodanien a mis en place à compter du 1er janvier 2026 un système de contrôle d'accès sur l'ensemble de ses déchetteries. Ce dispositif vise à améliorer la gestion et la sécurité des sites.

Nous vous invitons à vous inscrire sur le Web Usager

https://gardrhodanien.webusager.fr/gardrhodanien/pages/p_connexion.aspx

pour récupérer votre QR code.

Pour les personnes n'ayant pas de connexion internet, vous rendre en mairie avec votre dernière facture (Ordures Ménagères) nous vous aiderons dans vos démarches. Les usagers disposent d'une période de souplesse de 6 mois pour obtenir leur QR code, déjà disponible via le Web Usager.

Pour les personnes qui le souhaitent, un badge sera délivré, il pourra être récupéré à la maison de l'environnement située sur le site de la déchetterie de Saint Nazaire.

Jusqu'au mois de juin, les modalités d'accès restent inchangées :

- Carte d'accès actuelle
- ou
- Présentation d'un justificatif de domicile.



COLLECTE DES ORDURES MENAGERES :

EXPERIMENTATION POUR LES COMMUNES D'ORSAN ET CHUSCLAN

Dans le cadre de la tarification incitative, l'Agglomération vous informe qu'à compter du lundi 12 octobre 2026, la collecte des ordures ménagères évolue dans votre commune : le ramassage passera d'une fois par semaine à une collecte tous les 15 jours.

Cette évolution s'inscrit dans une démarche visant à :

- encourager la réduction des ordures ménagères,
- renforcer le tri des emballages et favoriser le compostage,
- maîtriser les coûts du service public de gestion des déchets,
- accompagner les habitants vers des pratiques plus responsables.

Votre bac d'ordures ménagères sera désormais collecté une fois tous les 15 jours, selon le calendrier ci-dessous.

- Lundi 12 octobre
- Lundi 26 octobre
- Lundi 9 novembre
- Lundi 23 novembre
- Lundi 7 décembre
- Lundi 21 décembre

Il est demandé de sortir votre bac la veille au soir.



LES OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT : UN ENJEU MAJEUR POUR LA SECURITE DE TOUS

Face au risque croissant d'incendies de forêt et de végétation, le débroussaillage constitue aujourd'hui une mesure essentielle de prévention et de protection des personnes, des biens et de l'environnement. Dans notre département, particulièrement exposé durant les périodes de fortes chaleurs et de sécheresse, ces travaux représentent une responsabilité collective indispensable.

Le débroussaillage est une obligation définie par le Code forestier. Elle concerne les propriétaires de terrains situés à proximité des espaces boisés, landes, garrigues ou maquis.

Ces travaux consistent notamment à :

- réduire la densité de la végétation ;
- éliminer les broussailles, herbes sèches et végétaux inflammables ;
- élaguer les arbres et maintenir des distances de sécurité autour des habitations ;
- assurer un accès dégagé pour les secours.

L'objectif est de limiter la propagation du feu et de réduire son intensité afin de protéger les habitations et de faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers.

La municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble des propriétaires concernés qui, depuis 2022, ont entrepris et poursuivi les travaux nécessaires de débroussaillage autour de leur habitation. Ces efforts participent directement à la sécurité collective et témoignent d'un véritable sens des responsabilités.

La commune salue cet engagement citoyen et encourage la poursuite de ces actions de prévention indispensables pour préserver durablement notre territoire.



REFLEXOLOGIE PLANTAIRE A ORSAN



Qu'est-ce que la réflexologie plantaire ?

Elle vient de la médecine douce chinoise

La réflexologie est une technique naturelle qui permet de se relaxer, équilibrer, et soulager le corps.

A quoi cela sert-elle ?

Elle vise à mobiliser la force vitale de l'organisme.

Cette force vitale représente nos forces d'autoguérison.

Comment cela fonctionne ?

La réflexologie vise à exercer des pressions avec le bout des doigts sur des points précis du pied. Elle agit sur le stress, l'anxiété, les insomnies, la sciatique, troubles digestifs, mal de dos, fatigue générale. Elle permet des déblocages énergétiques, libérer les tensions, se relaxer, de dynamiser l'organisme, de favoriser la circulation sanguine.

Au plaisir de vous découvrir, d'échanger et surtout de soulager vos maux de la tête aux pieds !

N'oubliez pas < LE SOURIRE VIENT DES PIEDS >

Ghislaine ROMERO - Téléphone : 06 17 25 13 00

Horaires d'ouverture
de la mairie et de l'agence postale communale

Lundi : 9h/12h - 14h/17h
Mardi : fermé - 14h/18h
Mercredi : 9h/12h - fermé
Jeudi : 9h/12h - 14h/18h
Vendredi : 9h/12h - 14h/17h
Samedi : fermé

Accueil Mairie : 04.66.90.14.09

RAPPEL : Pour joindre la mairie en dehors des horaires d'ouverture : **09.78.08.16.77**

Par courriel à l'adresse : mairie@orsan.fr

Retrouvez toutes les informations de la commune sur le site internet www.orsan.fr, sur Facebook et sur Panneau Pocket.



Périscolaire : 04.66.90.04.10 - periscolaire@orsan.fr

Ecole Primaire : 04.66.90.11.80

Ecole Maternelle : 04.66.90.16.22

Gendarmerie : 04.66.33.24.26

SANTE – Place des écoles

Médecin généraliste : Sandrine ABGRALL-ROQUE

04 66 79 48 55 ou www.cabinetmedical-orsan.fr/

Infirmières

Cabinet FACHE : 06 03 29 13 14

Cabinet FLANDIN/BOUILLOT/BORDES : 06 40 12 35 75

Orthophoniste : Muriel BAUDRY :

07 66 28 55 28 ou baudry.orthophoniste@gmail.com

Sophrologue : Estelle SAURIN

Tél : 06 43 89 30 90 - RDV sur Resalib.fr

www.estellesaurinsophrologie.com

Ostéopathe : Clémence PAYARD LAMBERT

07 69 21 13 81

Taxi, ambulance, VSL :

Les Ambulances Orsannaises

06 64 38 33 06 - ambulances.orsannaises@orange.fr

Kinésithérapeute : Michel JANIGA

04 66 89 56 49

Bibliothèque



Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Lundi de 14h00 à 16h00 (uniquement les 1^{ers} lundis du mois)

Mardi de 14h00 à 18h00

Vendredi de 10h00 à 12h00

Horaires d'été : uniquement les vendredis de 10h à 12h. Fermée en août

Site internet de la Bibliothèque : <http://mabib.fr/biborsan>

Boîte à livres, place de l'Embrun (sous l'abri bus)

 LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE	GENDARMERIE 17	URGENCES 112	SIDA INFO SERVICE 0800 840 800	DROGUE, ALCOOL, TABAC INFO 0800 23 13 13
LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS PUBLICS 24H/24 & 7J/7	ACCUEIL PERSONNES SANS ABRIS 115	POMPIERS 18	SERVICE AUX MALENTENDANTS 114	CENTRE ANTIPOISON 01 40 05 48 48
				SAMU 15



ATTENTION CANICULE



Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez
l'alcool



Mouillez-vous
le corps



Évitez le soleil



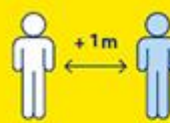
Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

**MALGRÉ LA CHALEUR, LE PORT DU MASQUE RESTE
OBLIGATOIRE DANS LES TRANSPORTS**

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • [#canicule](https://twitter.com/canicule)